



Animateur (trice) accueil de loisirs extrascolaire

L'animateur (trice) de l'accueil de loisirs est chargé (e) de l'accueil en toute sécurité des enfants dans le cadre des accueils de loisirs extrascolaire en facilitant la participation des familles.

- **Contexte interne** : L'animateur (trice) de l'accueil de loisirs est placé(e) sous l'autorité du (de la) directeur (trice) accueil de loisirs (trice) de l'accueil de loisirs.
- **Contexte externe** : Il travaille avec des acteurs locaux privilégiés : les parents, les partenaires locaux

Fonctions générales

- **Définition et préparation d'un programme d'animations pour la saison en lien avec l'équipe d'animation.**
- **Responsable du groupe d'enfants, il est le meneur de projets d'animation ou de démarches pédagogiques répondant aux objectifs du projet pédagogique**
 - **Accueil des familles et des enfants.**
 - Participe à l'animation des temps festifs avec les familles, en lien avec l'équipe d'animation et la direction de l'accueil de loisirs.

Autonomie et responsabilité

- L'animateur (trice) de l'accueil de loisirs est responsable de l'exécution des activités qui lui sont affectées.
- Il (elle) a la Responsabilité des enfants qui lui sont confiés par leur parents et du respect de leur intégrité physique, psychique, et morale.
- Il (elle) a la responsabilité de l'argent remis lors des sorties
- Il (elle) est garant de la préparation et de la mise en œuvre des activités intégrées au projet pédagogique, ainsi que de l'application des règles de sécurité et d'hygiène.
- Il (elle) a la responsabilité du respect du lieu et de ses règles de vie.
- Il (elle) a la responsabilité des locaux, du matériel, et de leur respect.
- Il (elle) est tenu(e) à la discrétion des informations concernant les familles à l'association et a un devoir de réserve concernant l'association.
- **Diplôme :**
- L'animateur (trice) l'accueil de loisirs est titulaire de la qualification imposée par la réglementation.
- Diplôme du secteur de l'animation souhaité (BAFA complet ou en cours, CQP animateur périscolaire, CAP petite enfance, BAPAAT, BESAPT, BEATEP, BEES, BPJEPS, DUT carrières sociales...)

Envoyez lettre de motivation + candidature : contact@crangevriermanimation.com